

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Organisation et financement des soins de santé (4DR2242)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

DUPONT Anne-Sylvie, Professeure ordinaire

BUSSY Alexandre, assistant-doctorant

En fonction des thèmes étudiés, l'intervention de tiers pour des éclairages sur des points spécifiques peut être prévue.

Contenu

Ce cours est introduit par l'exposé des différents paramètres qui influencent l'organisation et le financement des systèmes de soins, et par l'étude des textes internationaux (OMS, OIT) en matière de soins de santé. Il se poursuit par une comparaison des choix helvétiques avec les options prises dans d'autres pays. Il donne ensuite l'occasion d'étudier le partage de compétences entre la Confédération et les cantons, et d'examiner les rôles respectifs des différents intervenants (Etat, institutions de soins, professionnels de la santé et assureurs sociaux). Le cours se termine par l'étude du financement du système de soins helvétique, en particulier de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et des autres assurances sociales qui prévoient des prestations en cas de recours au système de soins. L'articulation entre assurance sociale et assurance privée (complémentaire) dans ce domaine et l'intervention de l'Etat sont également abordées.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min, sans temps de préparation le jour de l'examen. Les sujets (20) sont communiqués sur Moodle 72 heures avant le début du premier examen. Le passage de l'examen porte sur l'un de ces cas. Les étudiantes et les étudiants sont libres dans la préparation des cas.

Modalités de rattrapage

Voir le règlement d'études.

Documentation

Les références bibliographiques sont indiquées en début de cours, et au fur et à mesure de l'enseignement. La documentation est transmise aux étudiant-e-s par le biais du portail de cours Moodle.

Pré-requis

Voir le règlement d'études.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les normes juridiques applicables en matière d'organisation et de financement des soins
- Analyser les jurisprudences importantes dans le contexte du thème du cours
- Critiquer les choix du législateur suisse compte tenu des attentes à l'égard du système de soins
- Discuter la pertinence des normes juridiques étudiées en fonction des objectifs assignés au système de soins

Compétences transférables

- Distinguer les enjeux pratiques de l'application des règles de droit
- Analyser des enjeux complexes
- Concevoir une analyse critique

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Organisation et financement des soins de santé (4DR2242)